

Procès-Verbal

Du conseil municipal du 28 Juillet 2025

L'an 2025 et le 28 Juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal de la Mairie sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire.

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS Nathalie, MEYER Katy, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MORAND Laetitia à Mme PROENCA Marie-Anne

Excusé(s) : Mme JOYEUX Pascale

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 22/07/2025

Date d'affichage : 22/07/2025

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en PREFECTURE DE BOURGES

Le :

Et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme MEYER Katy

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Devis caméras vidéoprotection - D2025_07_39

Plan de financement Dotation Intercommunale de Solidarité aux communes - D2025_07_40

Subvention RASED - D2025_07_41

Devis internet téléphonie - D2025_07_42

Devis protection atelier - D2025_07_43

En application de la délibération D2020_05804 du 27 mai 2020 et de la délibération D2020_07_02 du 01 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a donné délégation à Madame le Maire pour exercer un certain nombre de délégation, conformément aux articles L 2122-22, L 2122-23, L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il vous est donné communication, comme prescrit, des décisions que madame le maire a été amenée à prendre depuis le dernier conseil municipal en date du 04 juin 2025.

Décision n°112 : Décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal – Compte Rendu depuis le dernier conseil municipal

Madame le Maire demande de prendre acte de la signature d'un devis concernant l'achat de différents cahiers pédagogiques, de ramettes de papiers, cartouches d'encre, et fournitures de papeterie destiné au groupe scolaire pour un montant 1 188,89 € TTC.

Décision n°113 : Décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal – Compte Rendu depuis le dernier conseil municipal

Madame le Maire demande de prendre acte de la signature d'un devis concernant l'achat de produits d'entretien pour l'ensemble des bâtiments communaux pour un montant 1 504,24 € TTC.

Décision n°114 : Décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal – Compte Rendu depuis le dernier conseil municipal

Madame le Maire demande de prendre acte de la signature d'un devis concernant l'achat de livrets de famille destinés au service d'état civil pour un montant 53,03 € TTC.

Décision n°115 : Décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal – Compte Rendu depuis le dernier conseil municipal

Madame le Maire demande de prendre acte de la signature d'un devis concernant l'achat de drapeaux pour un montant 109,14 € TTC

Décision n°116 : Décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal – Compte Rendu depuis le dernier conseil municipal

Madame le Maire demande de prendre acte de la signature d'un devis concernant l'animation musicale pour l'évènement Jardins Passion pour un montant 1 240,00 € TTC.

Décision n°117 : Décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal – Compte Rendu depuis le dernier conseil municipal

Madame le Maire demande de prendre acte de la signature d'un devis concernant une formation intitulée « les gestes qui Sauvent » destinée aux agents auprès de l'enfance pour un montant de 300,00 € TTC.

Décision n°118 : Décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal – Compte Rendu depuis le dernier conseil municipal

Madame le Maire demande de prendre acte de la signature d'un devis concernant la fabrication et la pose d'une tôle pour la cheminée du gîte le Moulin pour un montant de 840,00 € HT.

Décision n°119 : Décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal – Compte Rendu depuis le dernier conseil municipal

Madame le Maire demande de prendre acte de la signature d'un devis concernant trois interventions de dératissage sur le réseau d'assainissement pour un montant de 612,00 €

Décision n°120 : Décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal – Compte Rendu depuis le dernier conseil municipal

Madame le Maire demande de prendre acte de la signature d'un devis concernant l'achat d'un chariot de ménage destiné au Centre Multi Accueil pour un montant de 479.58 € TTC.

Décision n°121 : Décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal – Compte Rendu depuis le dernier conseil municipal

Madame le Maire demande de prendre acte de la signature d'un devis concernant un pack de 10 adresses mail liées au nom de domaine « berry-bouy.fr » pour montant de 210,00 € HT.

Décision n°122 : Décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal – Compte Rendu depuis le dernier conseil municipal

Madame le Maire demande de prendre acte de la signature d'un devis concernant le transport les jeudis scolaires du 18/09/2025 au 02/02/2026 pour montant de 133,00 € TTC par voyage aller/retour.

Devis caméras vidéoprotection

réf : D2025 07 39

Monsieur Chalopin, Maire Adjoint, expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre de la protection des biens et installations publiques de la commune, il est nécessaire d'étendre le système de vidéoprotection actuel.

Monsieur Chalopin, Maire Adjoint, propose l'installation de plusieurs caméras à différents endroits de la commune ;

- Une caméra pour permettre de sécuriser les abords de la mairie et la salle des fêtes
- Trois caméras au niveau du carrefour Rue de la Vallée (entrée de Berry Bouy en provenance de Marmagne)
- Deux caméras Rue du Stade (entrée de Berry Bouy en provenance de Mehun sur Yèvre)

Une entreprise CITEOS a fourni deux devis pour un montant total de 21 432.40 € HT qui s'établit comme suit :

- Une caméra site arrière de la mairie pour un montant de 3 107.30 € HT
- Les trois caméras Rue de la Vallée et deux caméras Rue du Stade pour un montant de 18 325.10 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Accepte les deux devis de CITEOS pour un montant total de 21 432.40 € qui s'établit comme suit :
 - Une caméra site arrière de la mairie pour un montant de 3 107.30 € HT
 - Les trois caméras Rue de la Vallée et deux caméras Rue du Stade pour un montant de 18 325.10 € HT
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents qui en découlent
- Dit que les crédits sont inscrits au budget

Plan de financement Dotation Intercommunale de Solidarité aux communes

réf : D2025 07 40

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que pour prétendre au DISC pour ce projet de vidéo protection, la commune s'engage à respecter le pacte financier et fiscal 2024 – 2026, lequel prévoit un engagement de la commune de Berry Bouy concernant la plantation d'une haie d'un minimum de 700 mètres linéaires pour répondre à la mise en place de la Trame Verte de l'Agglomération de Bourges Plus.

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

Coût total du projet	21 432.40 € HT
Subvention au titre du DISC	10 716.00 € HT
Fonds propre de la commune	10 716.40 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Sollicite une subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus, dans le cadre de la dotation intercommunale de solidarité aux communes 2024 à 2026 :
- Approuve le plan de financement hors taxes suivant :

Coût total du projet	21 432.40 € HT
Subvention au titre du DISC	10 716.00 € HT
Fonds propre de la commune	10 716.40 € HT

- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Subvention RASED

réf : D2025 07 41

Madame Meyer, Maire Adjoint, fait lecture aux membres du conseil municipal du courrier reçu de l'inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Bourges 2 concernant le financement du Réseau d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficulté (RASED) pour l'accompagnement des élèves en difficultés scolaires au sein de l'école de Berry-Bouy.

Ce financement permet au RASED de fonctionner de manière optimale au bénéfice des élèves et permettre de financer le renouvellement des outils pédagogiques et le maintien d'un service de qualité.

Madame Meyer propose la participation de la commune, pour le fonctionnement, à hauteur de 1,50€ pour chaque élève concerné de l'école de Berry-Bouy.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Accepte de participer pour le fonctionnement, à hauteur de 1.50€ pour chaque élève concerné de l'école de Berry-Bouy
- Dit que les crédits sont inscrits au budget,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents qui découlent de cette délibération

Devis internet téléphonie

réf : D2025 07 42

Monsieur Ayivi, Maire Adjoint, expose aux membres du conseil municipal que suite à la fermeture du réseau cuivre sur la commune de Berry Bouy en janvier 2028, il est souhaitable de passer à la fibre pour les bâtiments communaux ainsi que de louer le matériel téléphonique.

Après en avoir échangé, les membres du conseil municipal souhaitent avoir un complément d'informations avant de se prononcer sur le choix de la suite à donner.

Devis protection atelier

réf : D2025 07 43

Madame le Maire, expose aux membres du conseil municipal que suite à l'acquisition de nouveaux matériels, il conviendrait de sécuriser les ateliers municipaux et propose d'installer un système d'alarme.

L'entreprise Spara Protection a fourni deux propositions :

1^{er} proposition

- BUREAU :
 - 1 Détecteur de mouvement NFA2P type 2
 - 1 Centrale HME GA7 radio sans module GSM GPRS/IP NFA2P type 2
 - 4 Badges couleur ivoire
 - 1 CARTE SIM offre professionnels et collectivités
 - 1 Module communication GSM 4G & Ethernet
- ATELIER/GARAGE :
 - 1 Détecteur ouverture radio avec déport filaire protégé NFA2P type 2
 - 2 Détecteur photos "petit animal" CAMIR NFA2P type 2
 - 1 Clavier radio avec sirène et interphone intégrés

- 1 Sirène d'intérieur NFA2P type 2

Pour un montant total de 48.80 € HT/mois soit 58.56 € TTC/mois.
Les frais d'installation sont offerts.

2^{ème} proposition :

- BUREAU :
 - 1 Détecteur de mouvement NFA2P type 2
 - 1 Centrale HME GA7 radio sans module GSM GPRS/IP NFA2P type 2
 - 4 Badges couleur ivoire
 - 1 CARTE SIM offre professionnels et collectivités
 - 1 Module communication GSM 4G & Ethernet
- ATELIER/GARAGE :
 - 1 Détecteur ouverture radio avec déport filaire protégé NFA2P type 2
 - 2 Détecteur photos "petit animal" CAMIR NFA2P type 2
 - 1 sirène d'extérieur NFA2P type2
 - 1 Clavier radio avec sirène et interphone intégrés
 - 1 Sirène d'intérieur NFA2P type 2

Pour un montant total de 58.70 € HT/ mois soit 70.44 €TTC/mois.
Les frais d'installation sont offerts.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Accepte la proposition pour un montant de 48.80 € HT/mois
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents qui en découlent
- Dit que les crédits sont inscrits au budget

Questions diverses :

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal du retour de la préfecture concernant le montant de la subvention. Il nous a été attribué un montant de 304 164.00€, représentant 30.4164% d'un montant prévisionnel subventionnable HT plafonné à 1 000 000.00€ pour le financement de la création d'un réseau de chaleur par géothermie pour les bâtiments communaux.

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal de la visite de Monsieur le Sous-Préfet sur le chantier le 06 août 2025 à 14h30.

Séance levée à 20 :00

En mairie, le 05/08/2025
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAI



La secrétaire de séance
Katy MEYER

